

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mai 2026

INSTITUER UN MÉCANISME DE SAISIE DES AVOIRS SOUVERAINS ÉTRANGERS
GELÉS EN RÉPONSE AUX VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL - (N° 1706)

Adopté

N° CF21

AMENDEMENT

présenté par
M. Mazaury, rapporteur

ARTICLE UNIQUE

Après le mot :

« article »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 11 :

« , et notamment les catégories de biens concernés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à préciser le champ du décret d'application de la présente proposition de loi.